

Durant les week-ends réservés aux adhérents de la Fnac, la course est lancée à la vente soutenue des petites cartes de fidélité.

Le directeur, qui sait donner l'exemple, enfle alors son magnifique T-shirt jaune poussin pour enclencher le mouvement. Il pédale ainsi de-ci, de-là pour vérifier que les "collaborateurs" poursuivent cet esprit d'équipe.

Au magasin Forum, pourtant, on se méfie des petites astuces de la direction pour soi-disant "fidéliser" le client. Alors voilà, certains d'entre nous (vous savez, les méchants syndiqués, ceux qui font beaucoup de bruit pour rien, mais pas seulement) avons reçu une sympathique petite lettre qui invoque les sacro-saintes règles de la tenue vestimentaire dont l'employeur est en droit de nous imposer le port.

Il recourt ensuite à toute une rhétorique de "l'activité professionnelle", de "la stratégie commerciale" et de "l'enjeu représenté par ces opérations", bla-bla-bla-bla, sans oublier d'évoquer combien la couleur honnie (le jaune poussin, donc) permet à nos clients de nous identifier, nous, les vendeur(e)s, caissier(e)s, logisticiens, etc.



Serions-nous en si petit nombre qu'il devient si difficile de nous reconnaître ?

Là, le directeur a une réponse sans faille : il est important de clairement nous voir "dans ces périodes de forte affluence"! Et de conclure que "le port du T-shirt est non seulement légitime et dans l'intérêt de l'entreprise, mais il est un élément d'amélioration de l'expérience client en magasin." Derrière ce T-shirt d'une laideur affichée, se cachent en fait des problèmes bien plus graves : le manque d'effectifs, le manque de produits, le manque de formation, l'absence de rétributions justes, la désorganisation du travail, etc.

La direction pense-t-elle établir un quelconque esprit d'équipe dans de telles conditions de travail ? Si certains veulent continuer à porter ce bout de chiffon, la CNT, elle, continuera à siffler les manigances du peloton de la direction.

L'Union régionale d'Ile-de-France : un outil pour le développement

Depuis la création de notre Confédération, à la mi-novembre, les équipes militantes se mettent en place, les démarches administratives sont réalisées au fur et à mesure des besoins et des possibilités.

L'Union régionale d'Ile-de-France de la CNT-SOLIDARITE OUVRIERE vient d'être déclarée auprès de la Mairie de Paris.

D'ores et déjà, elle regroupe les Syndicats :

- de l'Hôtellerie, de la Restauration et du Tourisme ;
- Interco Ile-de-France ;
- du Nettoyage ;
- du Bois et du Bâtiment ;
- des Travailleurs de l'Enseignement de la Région parisienne ;
- de la Communication et de la Culture.

D'autres syndicats sont en cours de création.

Sans triomphalisme excessif, on peut déjà affirmer que la CNT-SOLIDARITE OUVRIERE se développe en Ile-de-France.

Elle a participé, aux côtés de plusieurs syndicats ou associations, à un Collectif contre l'Accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013, signé par le Medef et la CFDT.

L'Union régionale entend favoriser l'action interprofessionnelle, les solidarités concrètes.

Elle veut contribuer au développement de la Confédération nationale des travailleurs-Solidarité ouvrière, au niveau national, à la création de Fédérations d'industrie.

L'Union régionale, fidèle au syndicalisme révolutionnaire et à l'anarcho-syndicalisme, entend pratiquer un syndicalisme d'action directe et autogestionnaire



SOLIDARITÉ



OUVRIÈRE



Accord ou loi, on n'en veut pas !

Après la mobilisation du 5 mars 2013 contre l'Accord interprofessionnel sur la réforme du marché du travail, le gouvernement entend passer en force.

Bien que signé par des syndicats minoritaires, dont certains vont perdre leur représentativité dans les mois qui viennent, les mesures qu'il contient sont intégrées dans un projet de loi qui doit être discuté en avril par le Parlement.

L'exposé des motifs de ce projet donne le ton : la « sécurisation de l'emploi » n'est pas un simple « échange » entre « flexibilité pour les entreprises » et « sécurité pour les entreprises » mais « l'affirmation d'un nouvel équilibre où l'un et l'autre des acteurs gagnent en sécurité sans perdre en capacité d'adaptation et de mobilité ».

Il ne faut pas s'y tromper, tous les experts patronaux n'hésitent pas à parler de victoire politique.

La démarche est claire. Avec l'aide l'Etat, le patronat veut entraîner encore plus les syndicats dans une logique de cogestion de la crise. Comment lutter contre un plan social quand certains l'auront validé en CE....

Pire, même si l'arsenal judiciaire est largement aux mains du patronat, il se trouvait des juges pour sanctionner les abus les plus visibles. La saisine du juge pour contester un plan de sauvegarde de l'emploi devient quasi impossible.

Tant l'accord que le projet de loi, mettent en avant les nouveaux droits dont ceux des travailleurs à temps partiel. Il est notamment souligné que les salariés à temps partiel peuvent exiger de l'employeur, en sus d'une durée minimale de 24 heures hebdomadaires, une rémunération majorée des heures complémentaires dès la première heure.

Toutefois, les employeurs ont de multiples possibilités de dérogation et dans certaines professions comme le nettoyage, parions que les patrons trouveront toujours une âme syndicale charitable pour signer...

Enfin, quelle relation y a-t-il entre la réduction de la prescription prud'homale et la protection de l'emploi ? Aucune sinon de satisfaire une vieille revendication du Medef de limiter le recours aux prud'hommes.

Le gouvernement annonce une application dès le mois de mai !

La mobilisation des salariés menacés par les licenciements, comme Goodyear, PSA Aulnay, Sanofi, n'ébranle pas le pouvoir socialiste.

Seul le renforcement de la mobilisation jusqu'au 1er mai peut encore faire reculer le pouvoir.

CNT-Solidarité Ouvrière

contact@cnt-so.org

www.cnt-so.org



Jaunes fluo !

Toujours prêtes à dégainer leur stylo et à signer à la moindre occasion n'importe quel accord de régression sociale, la CFDT, la CFTC, la CGC et l'UNSA n'avaient encore jamais poussé aussi loin le service après vente pour le MEDEF et le gouvernement.

Les valets de Laurence Parisot n'ont rien trouvé de mieux à faire que d'organiser à Paris et en régions, une journée d'information le 13 mars, pour faire la promotion de l'accord national interprofessionnel (ANI).

La CFDT, chef de file de ces syndicats croupions, avait, par la bouche de son nouveau secrétaire général, annoncé la couleur : jaune fluo !

« Je n'ai pas à m'excuser » avait-il dit un rien arrogant, à l'issue des négociations.

La centrale syndicale du boulevard de la Villette a même publié un QCM (questionnaire choix multiples) sur son site Internet où elle propose, non sans cynisme : « Etes-vous toujours contre, négociateur né ou râleur professionnel ? Voyez-vous le piège partout ou l'opportunité à saisir ? Etes-vous tétanisé par le changement ? Faites le point avec notre petit questionnaire ».

Sans doute que les centaines d'adhérents de ces syndicats qui ont déchiré leurs cartes dernièrement et qui ont rejoint les 200 000 manifestants de la journée de mobilisation contre cet accord, font partie de la deuxième catégorie pour Laurent Berger.

D'ailleurs, combien étaient-ils place Bellecour à Lyon pour soutenir l'accord, ce 13 mars ? Une quinzaine tout au plus. Tous cadres de leur organisation. Ça fait encore beaucoup de monde à convaincre.

« La CFDT s'engage pour chacun, agit pour tous » nous dit son nouveau slogan gnangnan. Le problème c'est qu'on ne lui a rien demandé.

La bourse des travailleurs

SMIC

Depuis le 1er janvier 2013, le smic est à 9,43 € /h
Soit 1 430,22 € brut ou 1 120,43 € net
par mois pour 35 h/semaine.

FONCTIONNAIRES

Minimum de traitement dans la fonction publique
depuis le 1er janvier 2013
1 430,76 € brut / mois

INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION

Février 2013 +0,3%
Sur un an, en moyenne annuelle +1%

AIDE JURIDICTIONNELLE

Plafonds de ressources mensuelles observés
sur l'année civile précédente :
Aide totale : 929 €
Aide partielle : 1393 €
Majoration de 167 € pour les deux premières
personnes à charge et de 106 € pour les suivantes.

TAUX DE COMPETENCE CONSEIL DE PRUD'HOMMES Au 18/01/2013

En dernier ressort (pourvoi en cassation)
≤ 4 000 €
En premier ressort (appel) > 4 000,00 €

À la Bibliothèque de la Cité des Sciences, la mobilisation se poursuit...

Depuis plusieurs semaines, le personnel de la Bibliothèque de la Cité des Sciences se mobilise à raison d'une ou deux AG par semaine.

Plusieurs tracts ont été à ce jour diffusés, l'ensemble des personnels de l'établissement a été convié à certaines de ces AG, et une pétition est en préparation pour informer le public et l'inciter à soutenir notre mobilisation.

Pourquoi ?

Depuis des mois et des mois, nous savons que la Bibliothèque était dans le collimateur de la Direction. A cela de multiples raisons :

- la Bibliothèque est un vaste espace non-payant dans un établissement qui cherche à augmenter ses recettes et fait payer (très cher) ses diverses expositions.

- la présidente de l'établissement, Claudie HAIGNERE (UMP) a porté depuis sa nomination il y a près de 4 ans un projet de "Learning center" au sein de l'établissement. Mais pour pouvoir créer ce learning center (un lieu désigné par des mots anglais, c'est toujours très chic !), il faut beaucoup de mètres carrés, et un budget conséquent.

- par ces temps de "crise" et "d'austérité" (ces vilains mots français, c'est très pratique parfois !), aucun espoir d'obtenir des ministères de tutelle des budgets supplémentaires, - sans parler des mètres carrés... Alors pourquoi ne pas utiliser les surfaces et les budgets alloués jusqu'à présent à cette bibliothèque qui ne rapporte rien ?

- car il faut le préciser : le rêve de notre direction est de créer un learning center d'accès payant... donc qui rapporte de nouvelles recettes. La boucle est bouclée.

Depuis début 2013, les choses se sont un peu précipitées, ce qui explique la mobilisation.

Début janvier, 2 Inspecteurs du Ministère de la Culture sont venus présenter à l'ensemble du personnel les conclusions de leur rapport d'enquête sur la Bibliothèque : une série de constats navrants sur l'incurie de notre équipe de direction ; et quelques préconisations pour tenter de redonner un avenir à cette bibliothèque.

Dans le même temps, nous avons appris que notre budget de fonctionnement était amputé de 50%, - ce qui est considérable et va bien sûr nous empêcher de fonctionner normalement.

Aujourd'hui les interrogations sont immenses :

- que va devenir le personnel de la Bibliothèque si le learning center se met en place ? Serons-nous sommés d'accepter une reconversion professionnelle, ou de prendre la porte si nous ne l'acceptons pas ?

- a-t-on le droit de rayer de la carte une grande bibliothèque de lecture publique au profit d'un espace payant de mise à disposition d'ordinateurs ? Que devient la culture dans ce projet, et son accès pour tous ?

Ci-contre, une lettre ouverte adressée à la Ministre de la Culture



Lettre ouverte à Mme Aurélie FILIPETTI Ministre de la Culture et de la Communication

Paris, le 19 février 2013

Objet : Bibliothèque de la cité des sciences et de l'industrie Madame la Ministre,

Votre Ministère a confié en février dernier une mission d'inspection de la Bibliothèque à Messieurs Jean- Pierre ALIX et Paul TOLILA. Les deux inspecteurs ont fait part de leurs conclusions lors d'une restitution orale à l'ensemble du personnel d'Universcience, le mardi 8 janvier 2013, suivie de la diffusion du rapport dans sa version écrite (Ministère de la Culture et de la Communication - Inspection Générale des Affaires Culturelles - N°1012-32).

Préalablement, nous tenons à dire que nous ne refusons en rien les constats et préconisations faits dans le rapport d'inspection. Nous appelons de tous nos vœux une réelle transformation de la BSI qui nous permette de répondre au mieux à la mission qui nous a été confiée, et d'œuvrer à la satisfaction de nos publics.

Cependant, le projet présenté sommairement par la direction d'Universcience annonce un passage brutal d'une bibliothèque de vulgarisation scientifique et technique d'envergure nationale à un centre d'apprentissage pour les 14-25 ans du nord-est parisien.

Dans un message de communication interne (Universcience Flash Info n° 23, daté du 8 février 2013, «Perspectives pour Universcience d'ici 2015») adressé à l'ensemble du personnel, la direction d'Universcience énonçait :

Le projet d'adaptation va inclure :

- un recentrage des offres sur les fondamentaux de l'établissement (expositions, médiation, numérique), ce qui va signifier des choix, le report, ou même l'abandon de certains projets.

- une transformation de la bibliothèque en Learning center, qui s'inscrit par ailleurs dans la suite du rapport des inspecteurs ;

- des ajustements de l'organisation, identifiés après un an de fonctionnement ...»

Ceci signifie donc l'abandon de la plus grande partie des missions de la bibliothèque des sciences et de l'industrie, - seule bibliothèque scientifique de prêt en lecture publique dans le paysage parisien -, au profit exclusif d'un centre d'apprentissage (Learning Center) destiné aux 14-25 ans.

La réduction drastique du périmètre et de l'offre, évacuant de fait les actuelles bibliothèques adultes et jeunesse, la bibliothèque d'histoire des sciences, les fonds anciens, le Centre de documentation du Palais de la découverte, ainsi que tous les services contingents (prêt, équipement, réparation, gestion) ruine la mission centrale de la BSI : promouvoir la lecture publique à caractère scientifique et technique.

Elle est aussi en totale contradiction avec la nécessité d'inscrire la refondation de la bibliothèque dans la politique de lecture publique ambitieuse soutenue par le Ministère de la Culture et de la communication, telle que les inspecteurs l'ont située lors de leur restitution orale, et devant la présidence direction générale d'Universcience.

Au sein d'un établissement public destiné à promouvoir la culture scientifique et technique au niveau national et international, - finalité réaffirmée dans le Projet d'établissement et dans le Projet scientifique et culturel d'Universcience -, que signifierait l'absence d'un centre de ressources et de lecture publique, en complémentarité de l'offre muséographique et de médiation, à même de restituer aux citoyens toute la complexité des enjeux sociétaux liés aux sciences et aux techniques ?

Nous déplorons l'absence d'ambition d'Universcience pour la bibliothèque, celle-ci se traduisant en premier lieu par des budgets en diminution constante jugés « indignes » d'un établissement national (cf. rapport d'inspection p.16- 17). Pour l'année 2013, les budgets d'acquisitions documentaires imprimées et numériques sont diminués de plus de 50%, mettant la Bibliothèque dans l'incapacité de renouveler ses collections et de les maintenir à un niveau honorable.

Enfin nous sommes également inquiets quant à nos métiers et à notre devenir professionnel dans ce contexte, aucun accompagnement en termes de mise en place d'une GPEC n'étant à ce jour annoncé.

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de réaffirmer la mission de service public et de lecture publique de la Bibliothèque des sciences et de l'industrie au sein de l'établissement, et d'intervenir auprès de la direction d'Universcience pour que le projet à venir respecte ces fondamentaux.

Les personnels de la Bibliothèque des sciences et de l'industrie et du Centre de documentation du Palais de la Découverte.

Avec le soutien des syndicats CGT , CFTC, CNT, SGEN-CFDT, SUD-CULTURE

